

Compte rendu Rencontre Familles et des proches du 26 septembre 2023.

Ordre du Jour :

- Présentation.
- Évolution des tarifs.
- Blanchisserie.
- Projet 204/2025.
- Vaccination COVID et GRIPPE.
- Présentation des Associations.
- Questions diverses.

Présentation

Mr Guilard, directeur à temps plein depuis le 15 avril sur l'EHPAD LES LICES JOURDAN tenait à se présenter et à rencontrer les familles pour un échange lors de réunions qu'il essaiera de programmer deux fois par an.

Évolution des tarifs

Le département a proposé aux EHPAD d'effectuer une augmentation de leurs prix de journée au 1^{er} Janvier 2023. Au regard de l'évolution de la masse salariale mais aussi des principaux fournisseurs (EDF...) nous avons suivi les recommandations du département en émettant toutefois une réserve.

Le département nous propose une augmentation de 6%, cela nous semblait inconcevable pour nos résidents. C'est donc en accord avec le conseil d'administration et le conseil de vie sociale que nous avons pris la décision d'une évolution de tarifs de 3% en 2023 et 3% en 2024. Nous ne pouvons malheureusement pas vous donner de tarifs précis pour 2024. Nous reviendrons vers vous au moment voulu.

Evolution des tarifs 2023

Année pleine – Effet de la rétroactivité

	Tarif 2022	Tarif 2023	Evolution en euros
Les Lices Jourdan	55,58 €	57,25 €	1,67 €
Saint Sauveur le Vicomte	55,04 €	56,75 €	1,71 €
Magneville	56,89 €	58,30 €	1,41 €

Tarifs arrêtés par le département

Autorisation de proposer une évolution de 6 % sur 2023

CA et CVS ont proposé une évolution de 3 % en 2023 et 3 % en 2024

Tarifs 2024 non connus

		TARIF JOUR	SEPTEMBRE, NOVEMBRE	OCTOBRE, DÉCEMBRE
LICES JOURDAN	Hébergement	90,48 €	1 814,40 €	1 814,38 €
	Dépendance	5,74 €	172,20 €	173,94 €
	Total	96,22 €	1 986,60 €	1 988,32 €
SVV	Hébergement	53,38 €	1 798,40 €	1 804,38 €
	Dépendance	5,74 €	172,20 €	173,94 €
	Total	59,12 €	1 970,60 €	1 978,32 €
MAGNEVILLE	Hébergement	61,11 €	1 832,30 €	1 894,41 €
	Dépendance	5,74 €	172,20 €	173,94 €
	Total	66,85 €	2 004,50 €	2 068,35 €

Mr B. interpelle la direction en demandant si l'augmentation de tarifs comblera les augmentations prévues ? Malheureusement non un déficit de 189 000 euros est à envisager malgré la modification du prix de journée.

Blanchisserie

Notre blanchisserie actuelle n'est plus aux normes RABC et les travaux sont trop coûteux pour une mise en conformité. Une étude a donc été menée pour externaliser le traitement du linge des résidents.

Après plusieurs mois de recherche et de négociations, c'est finalement la société **BULLE DE LINGE** qui gèrera le linge des résidents pour les deux sites.

Un complément de trousseau vous a été demandé. Cette liste a été établie par Bulle de Linge qui se base en fonction du GIR (degrés de dépendance) de votre proche. Ensuite les soignants ont fait l'inventaire des armoires et vous ont demandé le linge manquant. Bulle de linge nous assure que le linge ne sera pas perdu.

Une plateforme nous permettra de suivre en détail où de situer le linge à l'instant T et donc de le retrouver en cas d'égarement sur un autre site.

Mr GUILARD précise qu'en cas de perte de linge, il est possible de faire intervenir l'assurance de l'établissement en fournissant la facture. Alors une prise en charge pourra être faite avec l'application d'une franchise en lien avec la vétusté.

Le marquage du linge débutera la première semaine d'octobre sur St Sauveur et mi-octobre sur le site de Magneville quant à la prise en charge elle commencera fin octobre. Il sera livré deux fois par semaine.

Mme Legrand rappelle que même le linge lavé par les familles doit être marqué car il se peut que les vêtements soient mis dans les sacs « BULLE DE LINGE » par erreur.

Il est important également que le linge apporté après cette date ne soit pas remis dans les armoires mais remis à l'accueil des établissements. Effectivement nous avons une procédure bien spécifique pour le marquage du linge.

Mr GUILARD fera un bilan dans quelques mois.

Le linge plat sera confié à la société **KALHYGE** comme c'est le cas actuellement, quant au linge de toilette (gants et serviettes éponges) depuis le décret du 28 Avril 2022, il doit être fourni par l'EHPAD.

Projet 2024/2025



Vaccination Grippe/Covid

Covid

Pour les résidents qui ont eu une dose de vaccin COVID au printemps ils n'en auront pas besoin le mois prochain. Sur St Sauveur 17 résidents seront vaccinés et un sur Magneville.

Grippe

Les vaccinations se feront à partir du 17 octobre. Pensez à nous faire parvenir les courriers des caisses d'assurances maladie pour la prise en charge de la vaccination.

• A la question, le personnel est-il vacciné ?

⇒ Le personnel n'est pas tenu à une obligation vaccinale mais nous les encourageons tous à se faire vacciner.

• A la question, le masque est-il en vigueur ?

⇒ Si nous avons des cas nous vous demanderons de le porter de nouveau lors de vos visites à vos proches.

Mr GUILARD rappelle qu'en cas de rhume, il est préférable de reporter sa visite. Si cela n'est pas possible alors il est nécessaire de porter un masque de se passer les mains à la solution hydroalcoolique régulièrement.

Présentation des associations

- Les Amis de la Maison de Retraite

La présidente Mme TANTEL Jacqueline, indique que l'association a pour but non pas de faire de l'animation auprès des résidents mais d'organiser des manifestations comme la vente de crêpes tous les vendredis à la maison de retraite, à la résidence Catherine de Longré, à Super U ..., l'organisation de la soirée couscous qui

aura lieu cette année **le 7 octobre 2023**, une représentation de théâtre au profit de l'association. Tout ceci a pour but de récolter des fonds pour des besoins comme : un salon de jardin, du mobilier pour accueillir les proches durant la nuit ou encore un chariot d'animation ou des jeux divers qui ont déjà été acheté lors des années passées.

- ALAMRM (Association Loisirs et Animation Maison de Retraite de Magneville)

Le président Mr LEQUERTIER Michel, présente l'association qui depuis 1989, intervient à Magneville en venant proposer des animations aux résidents sous forme de loto, chants, balade mais aussi le méchoui qui est organisé tous les ans avec les résidents et leurs familles.

Mr LEQUERTIER en profite pour faire appel à toutes les personnes qui seraient intéressées pour les rejoindre.

Questions diverses

Mme QUINET remercie tout d'abord l'équipe soignante et le directeur pour l'organisation de cette réunion et demande si un compte rendu sera fait ? Mr GUILARD répond que Mme RUAULT se chargera du compte rendu.

Concernant l'alimentation

- Serait-il possible d'avoir un plat de substitution lorsqu'un résident n'aime pas le plat principal ?
 - o La question sera vu lors de la prochaine commission des menus.
- Serait-il possible d'avoir plus de fruits de saison surtout l'été ?
 - o Nous faisons le nécessaire pour améliorer la diversification.
- Serait-il possible de varier les fromages ?
 - o Le sujet a été abordé lors de dernière commission des menus et les résidents ne semblent pas se plaindre des fromages proposés.
- Est-il possible de mieux adapter dans le temps les prises de repas pour les résidents diabétiques ? (Trop long entre le repas du soir et celui du matin)
 - o Des encas sont proposés par les équipes de nuit. Les familles, si elles le souhaitent peuvent également emmener des encas mais soyez vigilants aux denrées périssables. Néanmoins, une réflexion sera menée dans un objectif de diminuer cette durée.
- Serait-il possible d'organiser un apéritif hebdomadaire ?
 - o Les résidents bénéficient d'un apéritif tous les dimanches sur le site de Magneville. Mme LEGRAND en profite pour remercier les familles qui payent l'apéritif lors de l'anniversaire de leur proche.

Concernant le linge

- Comment retrouver le linge perdu ? Y a-t-il possibilité de voir avec la lingère pour essayer de retrouver les habits égarés ?
 - o Vous pouvez solliciter l'encadrement ou l'administration pour ce faire en décrivant le vêtement égaré.
- La nouvelle organisation est-elle obligatoire ? (Certaines familles prennent en charge le nettoyage du linge)
 - o Le marquage du linge par Bulle de linge est obligatoire nous ne sommes pas à l'abri d'une erreur en manipulant le linge des résidents il sera donc plus facilement retrouvable s'il est codé par notre prestataire.

Concernant les locaux

- Il n'y a pas d'ouverture vers l'extérieur possible à ce jour pour les chambres 208 et 209, serait-il possible de poser un entrebâilleur de sécurité ?
 - o Le nécessaire sera fait.
- Comment améliorer le ménage dans les chambres ? (Sols sales et collants ; toile d'araignées au plafond).
 - o Mme LEGRAND rappelle que ce sont les soignantes qui s'occupent du ménage dans les chambres et qu'il peut arriver que des urgences modifient l'organisation et décalent le ménage.
- Serait-il possible de mettre une fontaine à eau à disposition ?
 - o Malheureusement toutes les fontaines à eau ont dû être retirées par obligation car les prélèvements effectués n'étaient pas conformes aux normes réglementaires. Il ne faut pas hésiter à demander aux professionnels un pichet d'eau si besoin.
- Serait-il possible de rendre les lieux communs plus dynamique ? (Musique, plantes, couleurs gaies...)
 - o Comme expliqué auparavant, une rénovation des espaces communs est prévue pour l'année 2024

Concernant le confort du résident

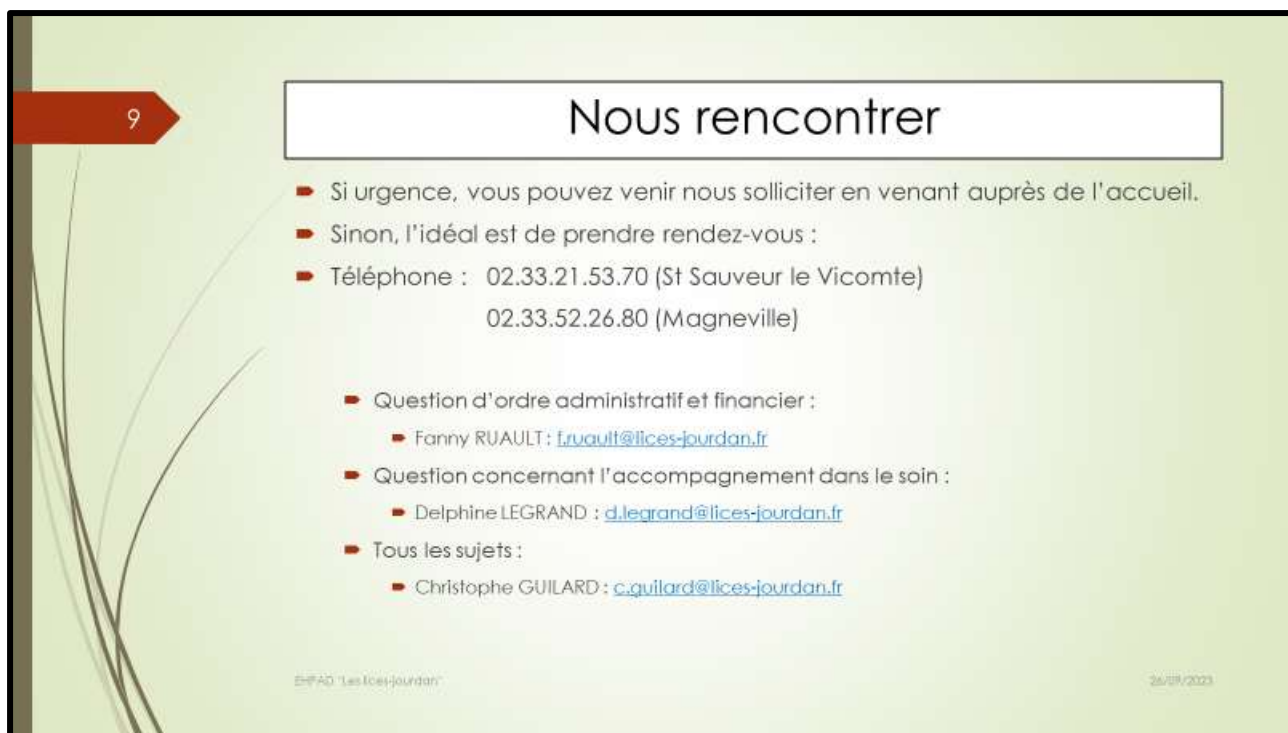
- A quel rythme s'organise les visites des médicales ?
 - o Les médecins sont libéraux ils interviennent comme à domicile sur l'Ehpad, nous n'avons pas les moyens ni le pouvoir de les obliger à venir. Ils viennent tous les 3 mois pour les renouvellements d'ordonnances et les infirmières font appeler à eux dès qu'il y a nécessité.

- Est-il possible d'élargir les horaires de visites au-delà de 17 heure pour certaines personnes ?
 - o Les visites sont autorisées de 12h à 20h sur les 2 sites. Exceptionnellement, les horaires peuvent être élargis si demande individuelle.
- Serait-il possible d'installer une piscine ou un spa ?
 - o Une animatrice serait plus bénéfique qu'une piscine ou un spa.
- Serait-il possible d'accueillir un animal de compagnie (chat, chien...) ?
 - o Mr GUILARD rappelle qu'il y a déjà deux biquettes sur Magneville ce qui demande du temps et de l'implication. Cependant nous ne sommes pas contre un animal de compagnie mais cela impose certaines règles à mettre en œuvres (qui s'en occupe ? Y a-t-il des risques d'allergies ?). Une étude sera menée pour définir la meilleure possibilité.
- Serait-il possible de réinstaller une machine à café ?
 - o Nous sommes actuellement en recherche d'un prestataire.
- Pourquoi la salle snoezelen est-elle si peu utilisé ?
 - o Certains membres de l'équipe ont été renouvelés il va donc falloir former les soignantes à l'utilisation de cette salle.
- Un gouter des familles sera-t-il remis en place ?
 - o Nous prenons en compte cette demande et nous allons définir les modalités d'une organisation.
- Serait-il possible de faire participer les bénévoles aux animations ?
 - o Mr GUILARD rappelle que les bénévoles donnent de leur temps et avec l'envie qui leur incombe. Si certains souhaitent intervenir avec les animateurs, pourquoi pas.
- Une mutualisation avec plusieurs EHPAD est-il envisageable ?
 - o Nous échangeons beaucoup avec l'EHPAD de Montebourg ou celle de Magneville ou les résidents se rencontrent autour de différents projets.
- Pourquoi ne pas favoriser en échanges avec les résidents des différents secteurs ?
 - o Nous essayons de le faire mais beaucoup des résidents ne souhaitent pas être en communauté (le COVID ne nous a pas aidé) et nous nous efforçons de respecter leur choix.
- Une connexion internet sera-t-elle disponible pour les résidents dans les chambres ?
 - o La fibre arrive sur St Sauveur et il est probable que nous puissions l'installer pour les résidents d'ici un an, malheureusement pour Magneville ce n'est pas encore à l'ordre du jour.

✚ Quelques remarques et idées :

- Les sonnettes sont souvent hors de portée des résidents invalides.
- Les appareils dentaires sont mal fixés.
- Améliorer les relations avec les résidents et les familles (manque d'empathie, de compréhension)
- Est-ce possible de ne pas laisser un résident seul sans avoir la possibilité de régler le son de son téléviseur ?
- Proposer des cessions de jardinage, maquillage
- Organiser un défilé de mode avec les vêtements non étiquetés pour essayer de retrouver leur propriétaire.
- Organiser un bal musette, une chorale (celle-ci existe déjà sur Magneville).
- Organiser une belotte ou des activités tricot. (Les belottes sont déjà mises en place).
- L'envoi des messages par SMS n'est pas confortable pour tout le monde, est-il possible d'effectuer l'envoi par mail également ?
 - La direction prend en compte l'ensemble des remarques et va faire en sorte de définir des actions d'amélioration

Pour nous rencontrer



9

Nous rencontrer

- Si urgence, vous pouvez venir nous solliciter en venant auprès de l'accueil.
- Sinon, l'idéal est de prendre rendez-vous :
- Téléphone : 02.33.21.53.70 (St Sauveur le Vicomte)
02.33.52.26.80 (Magneville)

- Question d'ordre administratif et financier :
 - Fanny RUAULT : f.ruault@lices-jourdan.fr
- Question concernant l'accompagnement dans le soin :
 - Delphine LEGRAND : d.legrand@lices-jourdan.fr
- Tous les sujets :
 - Christophe GUILARD : c.guilard@lices-jourdan.fr

EHPAD "Les Lices Jourdan" 26/09/2023

Mr GUILARD remercie toutes les familles présentes et les représentants des familles pour le travail effectué.